54me Année — Nouvelle série — No 129 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 4 francs SAMEDI 17 JUILLET 1948.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 150 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 15 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Le Monastère des Dentelles
et la Légende du « Point d'Argentan »

Il n'y a pas que les dentelles de Venise et de Bruges, de Chantilly et de Valenciennes et tout le monde connait, par oui dire, la renommée de ce fameux point de dentelle à l'aiguille, rival de celui d'Alençon, et appelé le « Point d'Argentan ».

Une fine et très jolie chose nous fut écrite là-dessus.

Mais avant de vous parler de sa musicale et si poétique légende, je voudrais tout au moins vous le définir, selon les termes du métier.

Ouvrons notre dictionnaire et notre Larousse et que lisons-nous à à cette rubrique ? Et y trouverons-nous un soupçons d'art avec le renseignement technique à l'appui, voyons un peu ! Et j'en doute fort.

Le « Point d'Argentan » est une dentelle à l'aiguille dérivée du point d'Alençon, beaucoup moins riche que celui-ci, il donne cependant une très remarquable dentelle. Exécuté en fil de lin et sur parchemin ou sur papier toile, il présente un fond en relief mélangé de grands et petits réseaux et qui change complètement l'aspect de la dentelle et le différencie du Point d'Alençon. Les mailles non bouclées, mais simplement tortillées forment des arabesques et un « Entrelac » de motifs plus lourds. Celà vous suffit-il ? Et vous voilà donc à peu près renseigné ! La rigoureuse précision d'un dictionnaire pratique est, on le voit, fort profitable ! Mais les poètes sont gens plus difficiles à satisfaire et plus exigeants à contenter. Ils demandent tout autre chose que la matérialité ou la composition d'un travail. Il leur faut des broderies de rêve, des broderies supplémentaires, un brin de fantaisie, un brin de l'éternel Mirage. Il leur faut des Légendes. Il leur faut des Illusions irréelles. Il leur faut les jolis mensonges et des songes divins.

Je ne sais quel est le compositeur qui a su nous mettre en musique cette Légende du «Point d'Argentan» et qui s'apparentait peut-être à la légende naïve de la Sauge dans le miracle du Jongleur !

Mais les histoires les plus naïves n'ont-elles pas en nous des prolongements d'infinies douceurs.

Et voici le thème de la Légende du « Point d'Argentan ».

« Deux vieillards usés par les années se trouvaient réduits à la pauvreté. Ils étaient soignés par une enfant qui les faisait vivre de son travail de dentelière, et celle-ci continuait bien souvent sa tâche filiale pendant une partie de ses nuits. Un soir, épuisée de fatigue, elle s'endormit sur sa broderie, mais dans un sommeil miraculeux elle vit apparaitre une vierge de vitrail qui s'approcha d'elle en venant lui prendre elle-même ses fils entrelacés et confondus, puis continuer à sa place le travail commencé tout à l'heure et afin de l'achever.

« L'enfant émerveillée, suivait le mouvement continu des doigts de la vierge du ciel et qui semblait en être descendue tout exprès pour lui révéler un secret ignoré dans l'entrecroisement de tous les fils légers.

« L'enfant, attentive, observait le dessin qu'elle avait ainsi sous les yeux et en suivant toutes les arabesques fines et nombreuses qui se fondaient ensemble dans la plus suave harmonie. Et le « Point d'Argentan » était trouvé. Il était créé par une main de prière et d'amour et de tendre et maternelle sollicitude. Et l'enfant avait reçu, dans ses mains, une belle aiguille toute dorée avec un mignon petit « dé » en vermeil. Et à son réveil, et l'Apparition s'étant évanouie, la petite brodeuse avait pu reconstituer sans effort cette fine dentelle qu'elle avait vu en rêve, et mille fois plus belle et mille fois plus riche que celle, plus modeste et plus simple, qu'elle fabriquait elle-même auparavant. Et tel est ce semblant de conte d'irréalité. »

Je me souviens d'avoir vu jouer une autre jolie chose à peu près semblable, « Le Rêve », œuvre lyrique du compositeur Bruneau, l'auteur de « Messidor »... et ce rêve ce qui est assez curieux, est tiré d'un roman de Zola, le romancier réaliste, mais je ne sais quel est le compositeur qui a mis en musique le «Point d'Argentan ». Cela me donnera l'occasion de réécrire à mon aimable correspondant du pays des dentelles et puis-je au moins donner ici la fin de sa dernière lettre sur cette question ?

Actuellement, cette dentelle, ajoute-t-il, véritable œuvre d'art, est travaillée principalement chez nous, dans des ateliers installés dans les grandes salles d'un ancien couvent dirigé par des religieuses bénédictines.

Le secret de cette dentelle, perdu pendant la Révolution, avait été retrouvé ensuite à force de tâtonnements par une ouvrière habile ayant étudié à la loupe de très vieux parchemins conservés dans les archives de l'Hospice, et c'est ainsi que notre Ville pouvait hier encore, s'énorgueillir, et si je puis dire, du Monastère des Dentelles. Hélas ! ce couvent des Bénédictines a été en partie détruit par le bombardement de l'été 44, et plusieurs religieuses ont été tuées presque à leur poste de combat. L'on ne saurait rendre un hommage mieux mérité à ces autres travailleuses de la beauté ! Le Monastère des Dentelles, quel joli conte pourrait être écrit là-dessus et faire aussi la suite de cette Légende du Point d'Argentan, lorsque Madame la Vierge venait elle-même tirer l'aiguille sur la broderie à peine commencée de la petite enfant épuisée de fatigue et qui venait de s'endormir et faire un rêve et attendre ainsi un secret venu du ciel.

Nos lecteurs Sisteronnais me sauront gré de leur avoir rappelé cette jolie Légende du Point d'Argentan et d'une si fraiche pureté, car celui qui a bien voulu me la retranscrire est un très fin lettré, un esprit des plus cultivés qui se dépeint ainsi lui-même et je m'en voudrais de ne pas reproduire la fin de sa lettre : Amateur des vieux monuments et des vieilles pierres, j'aime votre ancienne ville historique et qui peut offrir tant de vestiges du passé, de tout ce qui détache sous nos yeux comme un autre fleuron de la Beauté ! C'est pourquoi j'aime votre ville et c'est pourquoi je gémis comme d'un dommage personnel, sur les malheurs récents de votre Sisteron, si bien surnommée la « Perle de la Haute-Provence ». Et votre petite ville n'est-elle pas universellement connue du monde entier par son fameux renom. Laissez-moi vous exprimer une crainte bien légitime.

J'appréhende un peu ses modernes transformations car le plus habile des urbanistes ne lui rendra point, hélas, son exceptionnel cachet antérieur, mais ce qu'on ne peut vous enlever c'est la découpure de vos montagnes, c'est votre soleil radieux, la profondeur et la pureté de votre ciel, la musique de vos cigales et le parfum de vos champs de lavande qui toujours continueront d'assurer à votre ville la plus poétique des industries et ces deux mots sont assez rarement associés ensemble, n'est-ce pas ! et je dis bien « l'Industrie de la Poésie ». Et je ne crois pas qu'on ait jamais mieux parlé de ce qui reste la gloire et l'honneur de votre cité millénaire, la Sipcène Ségustéro d'antan et d'aujourd'hui, et la ville aux magies éternelles !...

Et j'aurai préféré que ce fervent admirateur de Sisteron écrivit à ma place cette « Laude » et ce panygérique à notre pays et je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas avoir publié in extenso, cette lettre enthousiaste et réconfortante d'un de nos meilleurs et d'un de nos plus sûrs amis.

Hippolyte SUQUET.

CHRONIQUE LOCALE

14 JUILLET. — C'est le quatrième 14 Juillet que l'on fête depuis la Libération. Cette Fête Nationale n'a pas débuté à Sisteron, comme les autres années. Mais elle a marqué le jour même, par une salve d'artillerie, tirée à 7 heures, la célébration de cette journée nationale.

A 9 heures, un concours de boules à la longue, doté de 10.000 francs de prix, fut joué le matin sur le Cours Melchior-Donnet et la finale eut lieu sur le terrain du Pré de Foire.

Voici les résultats :

Concours à la longe : 1er prix : Brun Alexis, Finette, Bernard Maurice ; 2e prix : Amayenc Hervé, Roman Jean et Julien Alexandre.

Concours de Pétanque : 1er prix: Léon Garcia, Imbert, Richaud M. ; 2e prix : Escudier Clément, Burle et Don.

Tandis que le concours de boules se terminait, la population était invitée, à 17 h. 30, sur la Place de la Mairie, à assister à un concert musical donné par les « Touristes des Alpes ». En effet, à l'heure indiquée, une nombreuse assistance se pressait sur la place où, dans une excellente idée, le Comité permanent des Fêtes avait fait apporter des chaises. Tout le monde, assis sous les grands platanes, assista à l'exécution du brillant programme qu'exécuta avec brio notre Société Musicale, sous la direction de son chef, M. Paul Dollet.

A 21 heures, un grand bal populaire donné à la Rue de Provence, venait clôturer cette Journée Nationale du 14 Juillet 1948.

CAISSE D'EPARGNE. — La Caisse sera ouverte aujourd'hui Samedi et Lundi de 9 heures à midi et de 14 à 16 heures.

SOCIETE DU SOU DES ECOLES LAIQUES. — Il a été fait don à cette Société, par M. Merle, maître répétiteur à notre Collège mixte, de la somme de 500 francs.

Le bureau de cette Société adresse ses plus vifs remerciements à M. Merle pour avoir pensé aux tout-petits.

FOIRE. — Lundi se tenait la foire amenée par le 14 Juillet.

Il n'y a pas eu beaucoup de monde mais par contre les marchands forains viennent de plus en plus nombreux. Les affaires furent presque nulles. Espérons que la foire prochaine, du mois d'Août, sera plus profitable au commerce local.

ALCOOL A BRULER. — Les bons d'alcool à bruler du 3e trimestre seront distribués aux consommateurs Lundi 19, Mardi 20 et Mercredi 21 Juillet.

Les retardataires seront servis le mois prochain. Les estivants et passagers ne seront pas servis.

BON OUVRIER CHARRON cherche travail dans son métier.

S'adresser au Bureau du Journal.

ECOLE DE REEDUCATION DE MURET. — L'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre des Basses-Alpes informe ses ressortissants que l'Ecole de Rééducation Professionnelle de Muret (Haute-Garonne) sera en mesure de donner, à partir du 1er Septembre prochain, un cours d'enseignement général qui comprendra également une sous-section de comptabilité.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Office Départemental des Anciens Combattants (Ancien Evêché) à Digne.

DISTRIBUTION DES PRIX. — Le Collège mixte Paul Arène vient de clôturer l'année scolaire 1947-1948 par une simple et modeste distribution des Prix.

Mardi à 16 heures, dans le grand préau de l'Ecole, sous la présidence de M. Delgrave, Sous-Préfet de l'arrondissement, entouré de M. Paret, Maire et Conseiller Général, de Mme Nomikossoff, Directrice de l'Etablissement, s'est déroulé cette manifestation.

Y assistaient également tous les professeurs du Collège ; MM. Fauque, Gaston Chautard, Marcel Lieutier, conseillers municipaux ; MM. Cristini, percepteur, Jame, receveur de l'Enregistrement, Paul Michel, Président du Comité des Fêtes, M. le Chanoine Brun, accompagné de son vicaire l'abbé Jean.

Le discours d'usage, prononcé par M. Naud, professeur d'histoire, fut particulièrement apprécié par son jeune auditoire qui lui manifesta son plaisir à l'écouter par de nombreux applaudissements. Le thème, choisi par M. Naud était : la transformation de la langue française, en passant du langage du soldat jusqu'au langage des sportifs.

M. le Sous-Préfet répondit en excellents termes et très heureux d'être présent parmi cette nouvelle assemblée, car, tout jeune dans la fonction qu'il occupe, c'est la première fois qu'il préside une pareille manifestation de ce genre.

Après ces deux discours, ce fut la lecture des noms des morts pour la France des deux guerres, ayant fait leurs études dans l'établissement.

Toute l'assistance écoute, debout, cette lecture et ensuite ce fut la lecture tant attendue du palmarès et la distribution des récompenses aux plus méritants de chaque classe.

C'est au tour de Mme la Directrice du Collège de prendre la parole et de remercier M. le Sous-Préfet d'avoir bien voulu accepter de présider cette manifestation et toutes les personnalités présentes, d'adresser de vifs remerciements à tous les professeurs de l'école qui l'ont si bien secondé dans la bonne marche de l'établissement et de souhaiter a tous écoliers et écolières, d'heureuses et excellentes vacances.

Le Directeur du Centre de Jeunesse Catholique communique :

Des bruits tendancieux ont circulé ces temps derniers concernant ma personne, colportant à faux que j'étais l'objet de recherches policières, faisant suite à ma gestion de Directeur du Centre de Jeunesse. Il aurait même été dit que j'étais en fuite. Je tiens à leur opposer un démenti formel en précisant que :

1°) Le Centre de Jeunesse Catholique de Sisteron a terminé son année scolaire à la date normale et a déjà ouvert sa colonie de vacances, en accord avec l'administration.

2°) A ma connaissance, aucune plainte n'a été déposée contre moi et je ne vois nulle raison qui puisse en motiver une.

3°) Il se peut qu'une personne jalouse ou mal intentionnée ait anonymement dénoncé le fruit de son imagination naïve et ainsi provoqué une enquête discrète dans la mesure où celles-ci sont habituellement faites. Mais il est certain qu'à ce jour je n'ai été aucunement interrogé.

4° L'activité du Centre n'est pas celle d'une entreprise commerciale. Jusqu'ici, on y a tâché de faire le plus de bien possible pour le bénéfice social de la collectivité, et il se trouve certainement peu de personnes, parmi celles qui prêtent une oreille obligeante à ces ragots, qui puissent se flatter d'avoir, comme je l'ai fait, depuis le 1er Janvier, rendu la liberté à six jeunes gens qui en étaient privés.

Le 13 Juillet 1948.

André CAQUANT.

LETTRE OUVERTE
à mon ami Toine BOUFFARTIGUE

Sisteron, le 12 Juillet 1948.

Mon Cher Toine,

Me voici à nouveau dans ma chère et antique cité, Canteperdrix de Paul Arène, mon berceau. Je me trouve aussitôt plus libre et apaisé.

Le bruit infernal de la grande Phocée ne fait plus vibrer mes tympans et n'exaspère plus mes nerfs qui avaient besoin de repos. Les ennuis, les soucis, les craintes, les angoisses s'apaisent ou sont atténués presque jusqu'à l'oubli.

Le soleil brille, le ciel est d'un beau bleu profond, quelques légers nuages voguent seuls dans l'azur. Ils ont l'air presque aimables tant ils ont l'air peu menaçants. Quelques voix m'arrivent indistinctes, comme très lointaines ne m'empêchant pas de rêver.

Je voudrais demeurer ici, ne plus rentrer dans la bagarre quotidienne, oublier le « struggle for life » désespérant, ne plus penser à la lutte des deux Joseph, à la guerre qui va reprendre en Palestine, à celle qui se poursuit au Viet-Nam, à tous les engins atomiques, à la bataille des « 4 grands » qui m'apparaissent tout à coup bien petits avec toutes leurs intrigues devant la grandeur de la belle nature.

A ma gauche, le verdoyant Mollard qui dresse vers le ciel sa cime en pain de sucre. A ma droite, l'imposant Monturi qui allonge sa crête au soleil, tel un immense saurien au repos. Que nous sommes petits, ami Toine.

Pourquoi nous agiter ainsi, pourquoi nous déchirer sans cesse, alors qu'il y a du bien et du beau pour nous tous.

Notre ami Titin Brisemotte, qui me voit t'écrire et me lit, répond à la question et me dit : Parce que l'orgueil, l'égoïsme et la méchanceté sont venus sur la terre en même temps que l'humanité et ont envahi les cœurs et les cerveaux.

Ici, au repos, je voudrais oublier tout celà. Mon regard à travers ma fenêtre, monte vers les hauteurs pour explorer l'azur, espérant y trouver inscrites quelque part, en lettres de rêve, des raisons d'espérer en des lendemains universellement fraternels. Mais hélas ! mon regard attristé se pose sur notre vieille Citadelle où la chapelle démantelée dresse vers le ciel des moignons de piliers qui semblent accuser d'assassinat toute l'humanité.

Alors, malgré mon désir de repos d'oubli, de paix, je me souviens d'Août 1944, notre calme et belle cité et ses habitants massacrés impitoyablement par ceux qui voulaient nous sauver. Et je désespère parfois de voir les hommes, un jour, dignes de leur destin, puisqu'ils n'ont pas pu, ni su imposer la bonté.

A revoir les ruines, les blessures hurlantes de mon petit pays, cela m'a rendu triste, mon vieux Toine, j'ai senti s'effondrer mon humour. Mon vieux Titin s'en trouve très peiné et me dit : Ça reviendra ! on s'y fait. Si tu voyais comme moi, tous les jours, depuis 4 ans bientôt les mêmes ruines, ton cœur se serait endurci.

Il a raison, ce vieil ami, on s'habitue à tout et on finit par rire et danser sur les ruines.

Au revoir, mon cher Toine, embrasse pour moi le cher cousin Ugène. La semaine prochaine j'espère pouvoir être plus gai.

Louis SIGNORET.

© VILLE DE SISTERON

LA KERMESSE DE Ste-URSULE.

Le Comité d'organisation de la kermesse, que président avec autorité Me Buès et Mlle Brun, a définitivement arrêté le programme des fêtes.

De grandes affiches, placées un peu partout, en donnent les moindres détails. Qu'il nous soit permis cependant d'en souligner plus particulièrement quelques numéros.

Notons d'abord, après l'aubade à la Mairie, la retraite aux flambeaux qui se déroulera ce soir Samedi à 21 heures, dans nos rues, son cortège de musique, de groupes scouts, ses feux, ses lumières, toute sa bruyante graieté ; dernière invitation à une fête qu'on a voulu belle et animée.

A 23 heures, après le concert exécuté par le Phalange d'Aubagne, les 25 stands ouvriront leurs 25 petites toiles pour livrer leurs jeux, les étals, leurs fantaisies, leur joie à tous.

Et ce sera demain, Dimanche 18 Juillet, la grande et belle journée scoute.

Cette journée s'ouvrira sous le signe grave et pieux du Souvenir. A 8 heures à la Cathédrale, une messe sera dite à la mémoire des scouts et louveteaux tombés sous le bombardement : le chef Jean Brouchon, Louis Buès, morts dans l'accomplissement de leur devoir, Gérard Richaud, Jean Audric, tués à quelques pas l'un de l'autre. A cette messe sera associée la mémoire de tous ceux qui sont tombés pendant les jours terribles d'Août 1944. A cette messe nous invitons toute la population d'une ville qui a puisé dans la souffrance la piété du souvenir. A la fin de la matinée, une gerbe sera déposée au pied du Monument aux Morts au cours d'une cérémonie très simple.

Chargée et belle sera l'après-midi de ce Dimanche. Défilé en ville, concert, jeux, crochet radiophonique, fête foraine, chants. Et l'après-midi entrera dans la soirée sans interrompre la joie, l'entrain qui ne cesseront qu'avec la fête, très tard dans la nuit.

Rappelons qu'au cours de cette soirée les « Touristes des Alpes » sous la direction de leur chef, le maître Paul Dollet, offriront un concert d'œuvres nouvelles.

—)o(—

Une porte indiscrètement ouverte sur le Parc de Sainte-Ursule nous a laissé voir les préparatifs de la kermesse.

Les stands s'alignent un à un au bord des allées. Beaucoup ont déjà reçu leur décoration de toiles peintes, de papiers de couleur, en attendant celle empruntée à des fleurs, à du feuillage dont on les parera quelques heures seulement avant la fête pour que tout soit netteté et fraicheur.

Ces stands, nos guides, les sœurs, les mamans de scouts ou de louveteaux les tiendront ouverts. Une loterie, un beignet, un jeu quel qu'il soit, c'est bien joli, mais quand tout s'accompagne de sourires et de grâce Sisteronnaise, celà devient vite irrésistible.

Au milieu du Parc, de ce Parc qui ne sera pas un des moindres attraits de la fête, un podium a été dressé où viendront se produire comédiens, chanteurs, concurrents du Radio-Crochet, musiciens.

Sisteron, depuis 40 ans, a vu se dérouler bien des kermesses. Beaucoup ont été belles, réussies. Aucune nous pouvons l'assurer, n'a été entourée de plus de soins. A aucune n'a présidé cet esprit d'organisation qui est le garant des succès certains.

Nous rappelons que les petits garçons et les petites filles qui désirent affronter le public devant le micro, Dimanche, doivent se faire inscrire auprès de Mlle Brun, Rue Droite.

—)o(—

Ce soir, à 21 heures, la kermesse scouts de France ouvrira ses portes.

Ainsi deux mois d'organisation minutieuse, de préparatifs, de mise au point, deux mois d'un travail sans repos, deux mois de dévouement aboutissent à cette minute de récompense : l'ouverture de la kermesse, la remise à tous de tout ce qui a été fait pour la joie de tous.

Nous avons souvent parlé ici-même de cette kermesse. C'était plus invitation que publicité. Il fallait dire les buts poursuivis, il fallait donner quelques détails, montrer de ces deux jours les heures graves et les heures joyeuses. Nous l'avons fait.

Il nous reste cependant à préciser le nom des stands dont nous n'avons pas pu parler encore. Leur seule désignation, qui est en soi tout un programme, permettra à chacun d'imaginer le plaisir et la joie qu'il pourra trouver à leur fréquentation: La Chasse aux noms ou, autrement dit « A chacun sa chacune », le Jeu de Massacre, la Roulette, le Jeu des Cubes, celui des Nezs, la Queue de l'Ane, la Poste Restante, la Course aux Lapins, l'homme à la Pipe. Pour tous notons encore la Buvette avec ses glaces, ses pâtisseries, ses pommes frites, ses oreillettes. Pour les enfants, citons les Balançoires, la Grande Roue, la Promenade à Ane.

Un stand reste à nommer que nous voulons détacher des autres, mettre à part, tel, à peu près, qu'il sera dans le coin d'ombre le plus secret du Parc, sous sa voute de feuilles : La Grotte de l'Aventure, où une cartomancienne, sœur des antiques Sibylles, soulèvera un coin du voile de l'avenir. Ainsi rien ne manquera à la fête et ce soir et demain la kermesse scouts de France veut accueillir tous les Sisteronnais.

—)o(—

Nous apprenons en dernière minute que la chorale mixte « Chante reine » sous la direction de Mlle Henriette Bontoux, se fera entendre ce soir, à 21 heures, pour la première fois.

Nous disions tout à l'heure que rien ne manquerait à cette fête. C'est maintenant seulement que rien n'y manque.

C. G. A. — Essence Battages. — Une liste de bénéficiaires d'essence pour les battages et pour les moteurs de ferme sera affichée Lundi 19 Juillet dans le hall de la Mairie. Les tickets périmant le 31 Juillet devront être retirés au plus tôt.

PETROLE LAMPANT. — Les demandes de pétrole lampant pour le 3e trimestre seront reçues jusqu'au 30 Juillet. Bien indiquer le motif de la demande.

TENNIS. — Digne et Manosque vainqueurs au cours de la dernière journée des championnats des Basses-Alpes par équipes (rencontres aller). — Dimanche 11 Juillet se déroulaient simultanément, à Manosque et à Saint-Auban, la troisième journée du championnat départemental par équipes. Manosque recevait Sisteron qui le suivait au classement, à deux points, et Saint-Auban recevait Digne, en queue du classement. Deux joueurs titulaires manquaient à Manosque.

Favorisés par un beau temps, tous les matches purent être joués normalement et Manosque et Digne gagnèrent nettement par le même score de 5 victoires à 2.

A noter la bonne performance de Digne qui gagna pour la première fois et sur terrain adverse.

A Manosque Sisteron fut nettement défait et a perdu ainsi de précieux points qui seront sans doute impossibles à récupérer bien qu'il reste encore trois journées de compétition.

Se firent particulièrement remarquer au cours des deux rencontres de Dimanche, Schmitt, de Manosque surtout en doubles hommes et mixte, ainsi que Capoulade, également de Manosque, Salvan et Cordeau, de Digne, et enfin l'excellente équipe de mixte, Mme et M. Morucci, de Saint-Auban.

Résultats techniques :

A Saint-Auban : Salvan (D) bat Morucci (S-A) 6-1 6-2 ; Grincourt (D) bat Tissot (S.A.) 7-5 6-2 ; Salvan-Grincourt battent Morucci-Tissot 6-2 8-6 ; Lamborelle (D) bat Violet (S.A.) 6-2 8-6 ; Mme et M. Morucci (S.A.) battent Mme Meyran et Salvan (D) 6-4 7-5 ; Mme Morucci bat Mme Comtesse (D) 6-1 6-2 ; Cordeau (D) bat Morucci fils (S.A.) 9-7 4-6 6-1

A Manosque : Schmitt (M) bat Machemin G. (S) 6-1 6-0 ; Aubry (S) bat Bardonnenche (M) 6-1 6-0; Mme Danoville (S) bat Mlle Bartalay (M) 6-1 6-2 ; Pecaud (M) bat Machemin R. (S) 6-0 6-3 ; Capoulade (M) bat Colomb (S) 6-4 6-2 ; Schmitt-Capoulade battent Machemin frères (S) 6-1 6-1 ; Schmitt et Mlle Bartalay battent Mme Danoville-G. Machemin 6-4 6-2.

A la fin des rencontres aller, le classement est le suivant :

1 Manosque : 17 points
2 Sisteron : 12 points
3 Saint-Auban : 7 points
4 Digne : 6 points.

—)o(—

Le tirage au sort
du Championnat individuel de Tennis
des Basses-Alpes
a eu lieu à Sisteron

Le 14 Juillet, à 9 heures, au siège du Tennis-Club Sisteronnais, Café Juran, Rue Saunerie, a eu lieu le tirage au sort des épreuves qui doivent se dérouler sur les deux courts de Saint-Auban, les 18 et 25 Juillet et 1er Août.

Le tirage a été effectué par M. Sauvaire-Jourdan, représentant la Fédération de Tennis, en présence du Docteur Niel, Président du T. C. Sisteronnais, M. Aubert, représentant le Club de Manosque, M. Tissot, du Club de Saint-Auban. Le tirage a eu lieu suivant les règles de la Fédération, directives au sujet des exempts. Pour le simple Messieurs il y avait 33 engagés, il y a 8 exempts de première série (joueurs no 1 et 2 des clubs) et 7 de deuxième série (joueurs 3 et suivants).

Parmi les premiers, nous notons Roman et Bardonnanche, de Manosque, Grincourt, de Digne, les frères Machemin de Sisteron, Tissot et Morucci, de Saint-Auban.

Pour le simple Dames, il y a trois engagées. Mlle Bartalay, de Manosque, Mme Morucci, de Saint-Auban, Mme Dannonville, de Sisteron.

Le mixte comporte un seul match, Mme Dannonville et Machemin, de Sisteron contre Mme et M. Morucci, de Saint-Auban.

Le double Messieurs comprend 6 engagés et sera intéressant. Les meilleures chances semblent devoir être pour les équipes Morucci-Tissot, de Saint-Auban, Roman-Vachier, de Manosque, et les frères Machemin de Sisteron. Regrettons la faible participation de Digne avec cependant Grincourt qui possède ses chances pour le simple.

Les parties commenceront à 8 heures du matin et le juge-arbitre est M. Sauvaire-Jourdan assisté de MM. Aubry et Morucci.

ERRATUM. — Dans le résultat de l'examen d'entrée en 6e, c'est Hanin Françoise qu'il faut lire à la place de Hanin Nicole.

VARIETES - CINEMA
Samedi, en soirée
Dimanche, matinée et soirée
Actualités Documentaire
et un grand film
UNIFORME ET JUPONS COURTS

INCIDENT DE TRANSPORT EN COMMUN. — Un incident qui aurait pu devenir un accident grave, est survenu, Mardi soir sur la route de Saint-Geniez. Le car d'Authon, qui faisait le service ce jour-là au lieu du lendemain, en raison du 14 Juillet, a glissé sur la route fraichement rempierrée dans le virage du Centre de Jeunesse Catholique. Le véhicule s'est incliné à 40° et les voyageurs ont échappé à un dangereux accident, car peu s'en est fallu que le car ne se renverse dans un ravin.

Les colons et le personnel du Centre de Jeunesse Catholique se sont portés vivement au secours et ont permis aux transporteurs et transportés de poursuivre leur route avec une heure de retard, une fois le véhicule sorti de sa facheuse position.

Cahiers de Devoirs de Vacances
PRIX 30 Francs
Editions MAGNARD
sont en vente
à la Librairie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

La Préfecture communique :

Il est rappelé aux propriétaires de muriers que la loi du 26 Janvier 1941 interdit :

1° — l'abattage des muriers, à moins d'autorisation spéciale à demander à la Préfecture.

2° — l'utilisation de la feuille de muriers dans un but autre que l'alimentation des vers à soie.

3° — la taille radicale d'été au ras des branches charpentières des muriers haute tige.

Toutefois la taille d'été est autorisée exclusivement pour les muriers cultivés en mains, en haies, en taillis, en cordons.

D'autre part, les instructions en vigueur prescrivent la déclaration des muriers à la Mairie, chaque année entre le 10 et le 20 Novembre, contre remise d'un récépissé.

Les propriétairees ou exploitants qui ne se conformeraient pas à ces dispositions règlementaires s'exposeraient à de graves sanctions.

D'UN SEUL FIL
ELECTRO - CLOTURE
PARQUE LES BETES
PROTEGE LES CULTURES
Une seule adresse...
C. FIASTRE
Electricité
Rue Saunerie — SISTERON
Téléphone 101

TOUTES les Fournitures Scolaires
et de Bureaux
Livres et Registres
TOUS les Travaux Typographiques
à l'
Imprimerie — Papeterie — Librairie
M. - PASCAL - LIEUTIER
25, Rue Droite — — SISTERON
Téléphone 1.48

J'ACHETE
CHIFFONS, METAUX, PAPIERS
S'adresser
Pierre SALOM
Rue Mercerie — SISTERON

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

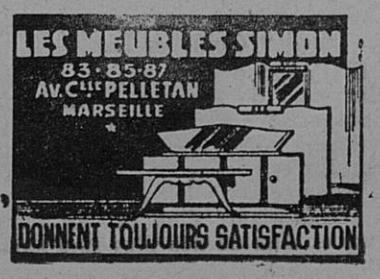

A VENDRE :
Voiture d'Enfant très bon état.
S'adresser au Bureau du Journal.

FILMS
PELLICULES
Appareils Photo & Ciné
Droguerie Paul BERNARD
63, Rue Droite
— SISTERON —

CARTES DE TRANSPORTS
ASSURANCES « LE SOLEIL »
CONTENTIEUX
FONDS DE COMMERCE

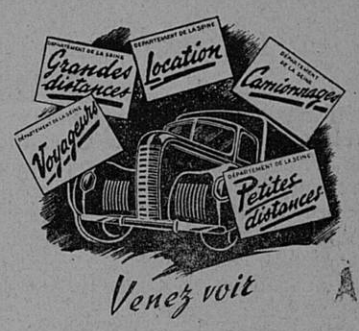

Venez voir
ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie
SISTERON — (Basses-Alpes)
Téléphone 205

Pas de Piqûres
Eczémas secs et crouteux
Boutons — Démangeaisons
Impétigo — Urticaire — Varices
Un Dépuratif à base de Plantes
« Le Sérum Végétal de Vergons »
EMPLATRE AMERICAIN St-ROCH
Douleurs — Rhumatismes
Laboratoire : 33, Bd Pierre Sola
Dr A. FERRAND, pharmacien, NICE
Brochure et Renseignements
sur demande

ARBORICULTEURS ! ! !
Les ennemis de vos arbres veillent
LE VER DU FRUIT
commence à faire des dégâts
traitez avec BOZARSAL
LES KERMES ET COCHENILLES
vont s'attaquer à vos arbres
traitez avec ELGETE
LES PUCERONS ET CHENILLES
guettent... choisissez dans
la gamme de nos « Insecticides »
et n'oubliez pas que
Les Produits de TRUFFAUT
font les fruits sains et beaux
Dépositaires exclusifs :
EMBALLAGES
ET PEPINIERES FRUITIERES
DE LA DURANCE
La Cazette — SISTERON — Tél. 15

TOUT pour la MUSIQUE
pour le JAZZ
Accord — Location — Echange
Les meilleures marques
Les meilleurs prix
Spécialité de Jazz
Fournitures les plus modernes
Toutes réparations
rapides et garanties
L. ALLEMAND
66, Rue Grande — MANOSQUE

UN FIN PECHEUR
UN BON CHASSEUR
UN CONNAISSEUR
va toujours chez
BOCCARON 27, Rue Droite
SISTERON
Fournitures Générales
pour l'Electricité

NANIE

Elle n'a plus la double tresse
Qui coulait de ses plats bandeaux
Et qui posait, avec paresse,
Deux serpents châtains dans son dos.

Mais elle a, comme chevelure,
De belles boucles sur le cou ;
Mais elle a toujours cette allure
D'une fillette de bon goût.

Elle a dans sa démarche leste,
Rythmée avec précision,
Ce je ne sais quoi de modeste
Plein pourtant de décision.

Elle a toujours son clair sourire,
Son teint de rose coloré,
Et son regard chaud qui pour luire
Choisit d'être un rayon doré.

Elle a sa voix, sa voix très douce,
Elle a son geste harmonieux,
Et l'air tendre de sa frimousse
Qui sait être malicieux.

Elle a son petit cœur, Nanie,
Qui s'accorde avec sa raison
Comme avec le brin communie
La violette du gazon.

Elle a que, vibrante et sereine,
Ses camarades gentiment
Ont fait d'elle leur souveraine
Et leur gracieuse maman.

Elle a d'être — oiseau qui sautille
Quand il s'envole triomphant —
A l'aube de la jeune fille,
Au crépuscule de l'enfant.

Georges GEMINARD.

DISCOURS

La Mauve dit :
— Le crapaud me regarde avec de bons yeux, çà me suffit.

La Pâquerette dit :
— Je fleuris pour la brebis pleine.

Le Villon des fleurs, l'Eglantier dit :
— Moi, je suis fait pour le rossignol.

La Fleur du Pissenlit dit :
— Je vis avec les grenouilles, elles sont charmantes.

Le Bouton d'Or dit :
— Je suis Bouton d'Or. Renoncule ? Connais pas !

Et moi, dit l'Aubépine, je crie tant que je peux mon amour au soleil.

Le Thym, flatteur, dit :
— Chaque fois que le pied de Mougin rencontre ma touffe, Mougin gonfle ses narines et ça me donne bien du plaisir.

— Nous, murmurent les timides Orchidées, nous, sur les cimes bleues, nous entendons parfois la chute d'une étoile et ça nous désole.

...Quand
la Belle Orgueilleuse
la Rose Exposition
s'avance à piquants menus,
les Fleurs, Eglantine Villon en tête,
folles de colère :
— Tais-toi, vendue !

Jules MOUGIN
Juin 1948

ETAT-CIVIL
du 9 au 16 Juillet 1948

Naissances : Claudette Edmée Ricavy. — Simone Odette Fantolini. — Pierre Marcel Auguste Guende. — Louis Alain Marcel Roumieu. — Francis Camille Joseph Pustel. — Max Léo Raymond Javelas. — Geneviève Marie Tron. — Henri Robert Michel. — (Avenue de la Libération).

Publications de Mariages : Francis Charles Jourdan, garagiste, domicilié à Sisteron et Geneviève Simone Marie Le Bras, employée des P.T.T. domiciliée à Gréoux-les-Bains. — Raphaël Iréné Jean, manutentionnaire et Julia Joséphine Long, sans profession, domiciliés à Sisteron. — André Félix Maximin Estublier, propriétaire, domicilié à Sisteron et Hélène Alice Accabat, sans profession, domiciliée à Uzès.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON